

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2013**

Délibération
n° 2013.04. 66.B

**Médiathèque
d'agglomération -
travaux de
construction : relance
de la consultation
pour les lots 5, 8, 9 et
10**

LE ONZE AVRIL DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **4 avril 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2013

**DELIBERATION
N° 2013.04. 66.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / MÉDIATHÈQUE

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION - TRAVAUX DE CONSTRUCTION : RELANCE DE LA CONSULTATION POUR LES LOTS 5, 8, 9 ET 10

Par délibération n°113 B du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation pour les travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La consultation était décomposée en 23 lots dont une partie a été lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert et une autre partie selon la procédure adaptée.

Or, la commission d'appel d'offres du 21 décembre 2011 a déclaré infructueux les lots n°8 « revêtements de sols durs et murs », n°9 « métallerie – serrurerie intérieure » et n°10 « revêtements de sols souples » pour des raisons de budget alloué insuffisant.

Le lot n°5 « cloisons doublages isolation » a été déclaré sans suite le 23 juillet 2012 pour motif d'intérêt général en raison des risques juridiques encourus par le GrandAngoulême dans l'attribution du marché.

Il convient aujourd'hui de relancer la consultation avec un nouveau cahier des charges pour les quatre lots mentionnés ci-dessus dont le montant estimatif est de :

- Lot n° 5 « cloisons doublages isolation » : 156 400 € HT
- Lot n° 8 « revêtements de sols durs et murs » : 364 138 € HT
- Lot n° 9 « métallerie – serrurerie intérieure » : 336 505 € HT
- Lot n° 10 « revêtements de sols souples » : 42 340 € HT

Il s'agira d'un appel d'offres ouvert en application des articles 10, 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 5 mars 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnées ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appels d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une éventuelle résiliation.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 - AP 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 avril 2013	<u>Affiché le :</u> 15 avril 2013